

# NOTICE D'INFORMATION

# POUR LES EMPLOYES DE L'IRE

Conformément au Règlement général sur la protection des données UE 2016/679 (dit « RGPD », ensemble avec ses textes d'implémentation et leurs successeurs, la LOI), vous êtes informés que l'Institut des réviseurs d'entreprises (l'IRE) traite (le TRAITEMENT) des données personnelles sur vous (les DONNEES), en tant qu'employé, collaborateur externe, personnel détaché, intérimaire ou stagiaire (actuel, ancien ou potentiel) de l'IRE.

## 1. FINALITES

L'IRE traite les DONNEES des employés pour les finalités suivantes :

FINALITE DU TRAITEMENT	BASE LEGALE SELON LA LOI
Lorsque vous êtes un candidat à un emploi auprès de L'IRE, pour :	
<ul> <li>collecter et répondre à votre candidature, organiser des entretiens ou tests, analyser votre candidature et prendre une décision finale sur votre recrutement;</li> </ul>	TRAITEMENT nécessaire à l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande.
- conserver votre candidature en vue d'un prochain recrutement.	TRAITEMENT nécessaire aux intérêts légitimes de l'IRE (gestion des ressources humaines et du recrutement).
Lorsque vous êtes un employé, collaborateur externe, personnel détaché, intérimaire ou stagiaire (actuel ou ancien) de l'IRE :	
- pour l'exécution et le suivi du votre contrat avec l'IRE, y compris le paiement des rémunérations et autres avantages ;	TRAITEMENT nécessaire à l'exécution d'un contrat avec vous.
- pour la gestion administrative du personnel ;	TRAITEMENT nécessaire à l'exécution d'un contrat avec vous, au respect d'obligations
- pour la gestion comptable de l'IRE ;	légales auxquelles l'IRE est soumis.
<ul> <li>en vue de la conformité de l'IRE avec les obligations applicables en matière de droit social, fiscal et du travail;</li> </ul>	
<ul> <li>pour l'évaluation et le suivi du personnel, la gestion des ressources humaines et des formations, le suivi de la carrière, la gestion de l'entreprise et des projets, ainsi que le contentieux disciplinaire;</li> </ul>	TRAITEMENT nécessaire aux intérêts légitimes de l'IRE (gestion des opérations, de l'organisation et des ressources humaines).
- pour la gestion de l'infrastructure technique de l'IRE (systèmes informatiques, gestion du téléphone, etc.).	TRAITEMENT nécessaire aux intérêts légitimes de l'IRE.



# NOTICE D'INFORMATION

### POUR LES EMPLOYES DE L'IRE

#### 2. DESTINATAIRES DES DONNEES

L'IRE peut être amenée à partager vos DONNEES :

- avec les administrations, autorités et régulateurs locaux compétents, pour faire face aux obligations légales auxquelles l'IRE est soumis, et
- à des fournisseurs de services (avocats, auditeurs, consultants, assureurs, banques, instituts de formation).

## 3. TRANSFERT DES DONNEES HORS UE/EEE

Vos DONNEES ne sont pas transmises en dehors de l'Union européenne. Dans l'hypothèse où un tel transfert s'avérerait nécessaire, des mesures de sauvegardes seront mises en place pour garantir leur sécurité, leur confidentialité et leur traitement équitable conformément à la LOI.

## 4. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Vos DONNEES seront conservées pendant la durée prescrite par la législation applicable à l'IRE (qui peut aller jusqu'à 10 ans après la fin de votre relation d'emploi avec l'IRE).

### 5. VOS DROITS

Conformément à la LOI, vous bénéficiez des droits suivants :

- d'un droit d'accès à vos DONNEES, et
- du droit de rectifier vos DONNEES.

Dans les cas limitatifs et selon les conditions fixées par la LOI (auquel cas l'IRE vérifiera au préalable que ces conditions sont remplies), vous bénéficiez des droits suivants :

- le droit d'effacement de vos DONNEES,
- le droit de demander la limitation du TRAITEMENT,
- le droit de vous opposer au TRAITEMENT pour des usages de prospection ou pour tout autre motif légitime, et
- dans la mesure où cela est techniquement possible, le droit de demander la portabilité des DONNEES que vous avez fournies à l'IRE en vue de les communiquer à un autre responsable du traitement.

Enfin, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) concernant le TRAITEMENT de vos DONNEES.

Pour toute question relative à la protection des données, veuillez contacter notre Délégué à la Protection des Données Personnelles (Data Protection Officer) à l'adresse contact@ire.lu.

Fin